

# Portrait de territoire

## Construire une feuille de route d'inclusion numérique



## Étude sur les fragilités numériques des communes des Deux-Sèvres

## LE COMPAS

### Expert des politiques sociales dans le territoire

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

### Nos engagements

- Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- Capitaliser les connaissances et questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.

## MÉTHODOLOGIE

### L'indice de rupture face au numérique

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs : l'âge, le **niveau de formation**, l'**activité professionnelle**, les **minima sociaux** et l'**immigration**. Il donne ainsi une note totale donc le maximum est de 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique. La valeur de référence pour la France hexagonale est de 15.

### Les typologies de territoires

Une typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches. La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement. Elle résume une réalité et ne peut refléter toutes les spécificités locales.

### Recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le COMPAS a analysé cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose pour appréhender le secteur de la médiation numérique au niveau local et permettre les comparaisons entre territoires. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.

## ETUDIER LES FRAGILITÉS NUMÉRIQUES

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Cette proportion a presque doublé en quinze ans et concerne toutes les catégories de la population.

Toutefois, si la fracture numérique liée à l'équipement et à l'accès à Internet est moins importante que par le passé, il subsiste une fracture d'usage liée à la maîtrise des outils et à l'accroissement de la dématérialisation.

En effet, 45% des français déclarent toujours rencontrer au moins un frein dans l'utilisation d'Internet. Cela n'affecte pas de la même façon les différentes catégories sociales de la population. Ainsi, 61% des personnes diplômées du supérieur ne rencontrent aucune difficulté sur Internet quand ce n'est le cas que de 41% des personnes non diplômées. (*Baromètre du numérique, CREDOC, 2022*)

Le document qui suit est une synthèse du portrait de territoire proposé par PQNA et rédigé par le COMPAS en vue de l'élaboration des feuilles de route territoriales d'inclusion numérique.

Il offre une vision synthétique des fragilités potentielles vis à vis du numérique, de l'offre existante et des enjeux que cela pose. Ce portrait et la synthèse qui en découle représentent des outils essentiels pour construire une feuille de route qui s'appuie sur la connaissance des besoins et enjeux du territoire.



Le département des Deux-Sèvres compte au dernier recensement 374 587 habitants contre 374 435 habitants au recensement 2015.

Le solde migratoire positif, dû à l'attractivité du territoire, a compensé le solde naturel négatif qui s'explique lui par le vieillissement de la population.

Ainsi, les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 31% des habitants. L'isolement résidentiel progresse et 22% des 60-74 ans vivent seuls contre 19% au précédent recensement.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, le taux de pauvreté (seuil à 60% du niveau de vie) est de 12%, il est de 19% à Parthenay, 16% à Niort et Bressuire et 9% à Mauléon.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 14% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 15% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci-après.

## L'indice de rupture face au numérique

L'indice de rupture numérique est de 10 pour les Deux-Sèvres contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

En effet, une partie des indicateurs composant l'indice sont largement sous représentés par rapport aux tendances régionales, voire nationales. Il s'agit notamment de la part des immigrés et des bénéficiaires des minima sociaux.

A l'inverse, trois indicateurs sont proches, voire légèrement supérieurs à ces tendances :

- Les bas niveaux de formation (29% contre 26% en Nouvelle-Aquitaine et en France hexagonale),
- Les personnes sans emploi (50% contre 52% en Nouvelle-Aquitaine et 50% en France hexagonale),
- Les 70 ans et plus (15,5% contre 16% en Nouvelle Aquitaine et 13,5% en France hexagonale).

Les Deux-Sèvres se distingue de la région et de la France hexagonale par un indice de rupture plus faible. Les fragilités potentielles y sont le fait de parts plus importantes de publics fragilisés sur le marché du travail et de personnes âgées.

## Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Le département des Deux-Sèvres compte 5 quartiers prioritaires qui se situent dans 3 communes.

Ces cinq quartiers prioritaires sont :

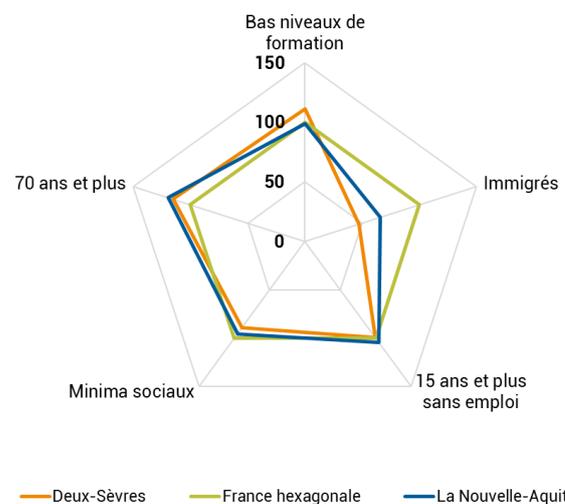
- Les Capucins (Thouars),
- Valette (Bressuire),
- Clou Bouchet (Niort),
- Pontreau Colline Saint-André (Niort),
- Tour Chabot Gavacherie (Niort).

Une part importante de la population de ces quartiers cumule des fragilités importantes en matière d'accès à l'emploi, de conditions de vie ou de mobilités.

Le profil social de la population induit donc des besoins en matière d'accès et d'usage du numérique qui justifient que l'on se penche sur la fragilité de ces habitants.

## Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

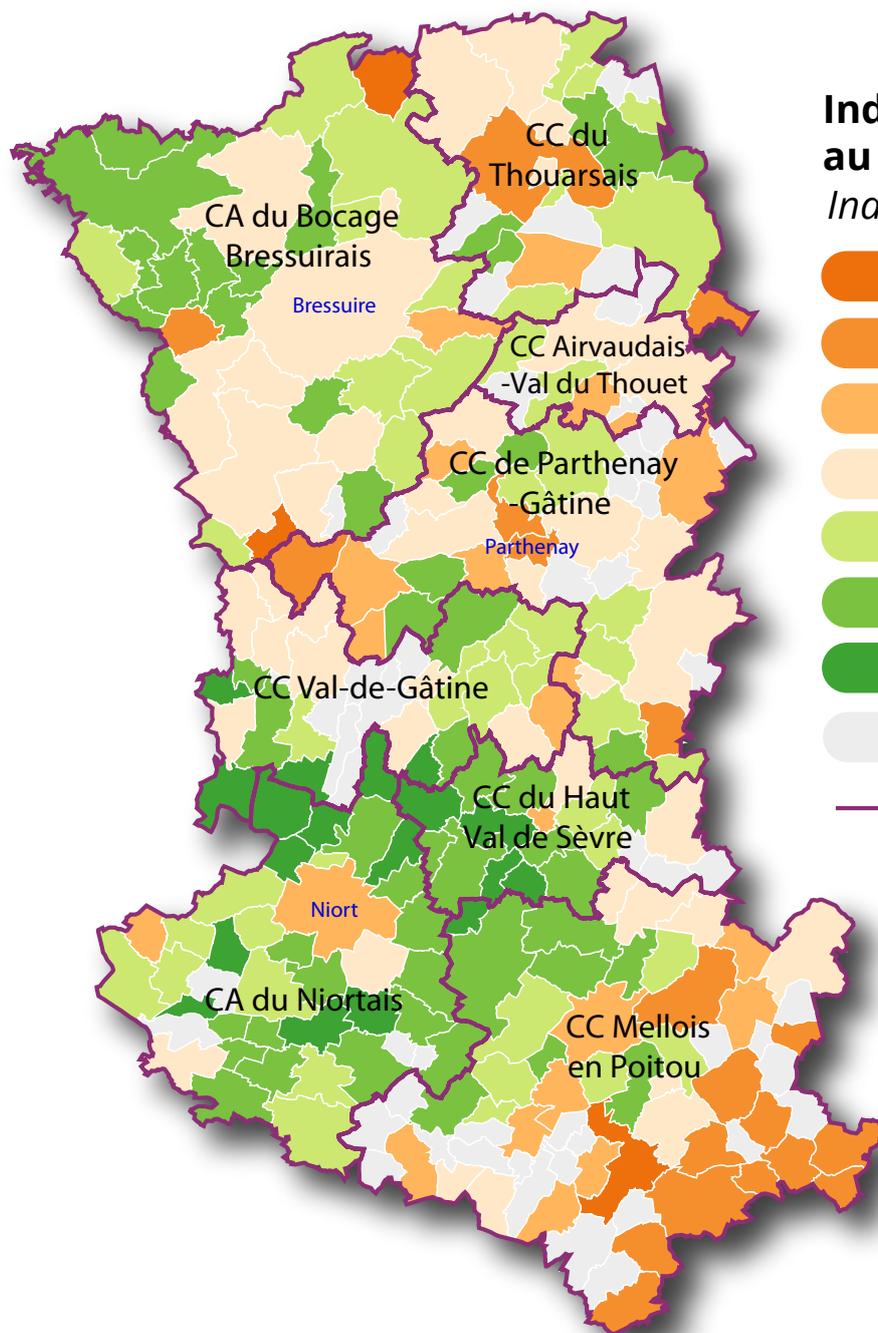
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes immigrées parmi la population totale des Deux-Sèvres est 2,1 fois moins élevée que celle de la France hexagonale.

# Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



## Indice de rupture face au numérique

Indice des Deux-Sèvres : 10

- Supérieur à 20
- Entre 17 et 20
- Entre 14 et 17
- Entre 11 et 14
- Entre 8 et 11
- Entre 5 et 8
- Inférieur à 5
- non disponible
- Contours EPCI



# L'indice de rupture face au numérique des Deux-Sèvres

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine comme au niveau départemental une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique de ces territoires.

Dans le contexte des Deux-Sèvres, et compte tenu de cet indice, deux groupes de territoires apparaissent.

## 1. Les territoires aux fragilités fortes ou modérées :

Il s'agit principalement des intercommunalités de l'est du département, à savoir :

- la CC du Thouarsais,
- la CC Airvaudais-Val du Thouet,
- la CC Parthenay-Gâtine,
- la CC Mellois en Poitou, au sud,
- quelques communes la CA du Bocage Bressuirais.

## 2. Les territoires dont les habitants présentent peu de risques de rupture vis-à-vis du numérique :

Dans ce groupe sont réunies la CC du Haut Val de Sèvre, la CA du Niortais et la CC du Val-de-Gâtine.

### QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

**Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes et notamment :

- Un taux de pauvreté plus élevé,
- Une moins grande insertion d'une partie des habitants dans le marché du travail,
- Une plus forte proportion de personnes immigrées,
- Une plus forte proportion de jeunes peu qualifiés.

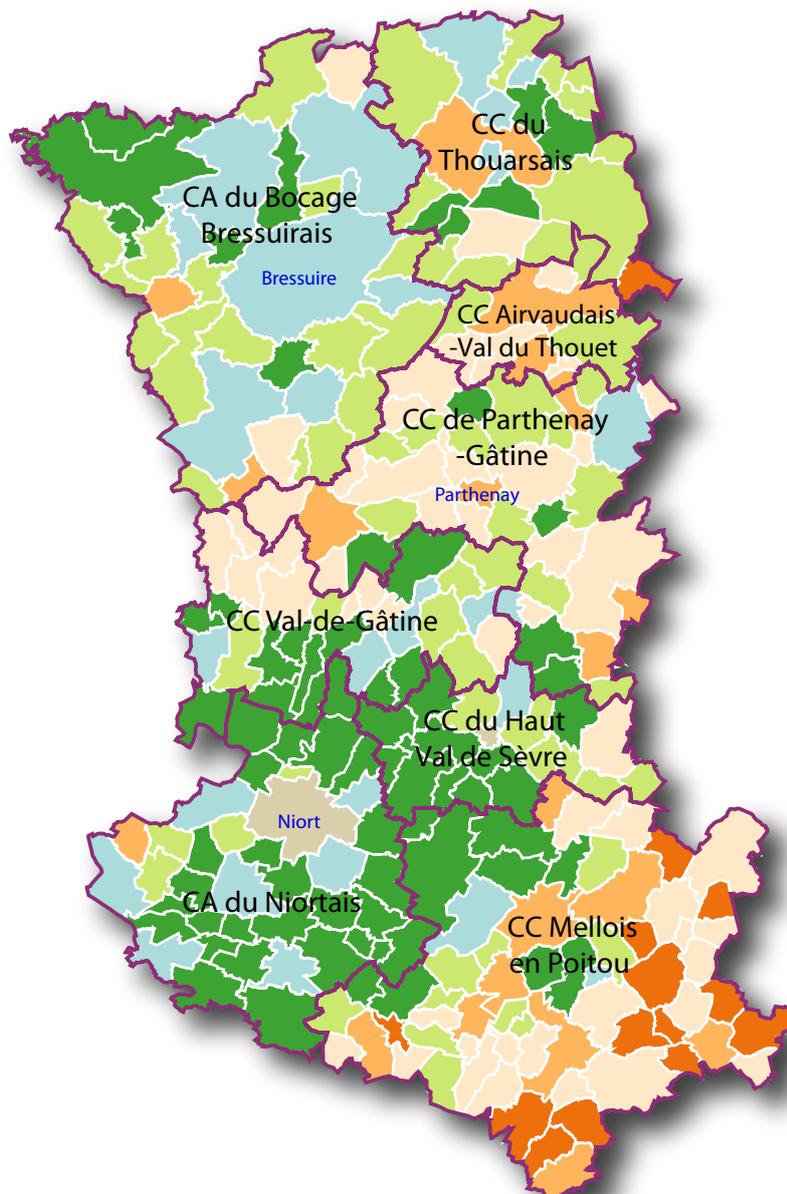
De ce fait, les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants également du fait du besoin de réalisation de démarches administratives en tous genres.

- Tous les QPV des Deux-Sèvres présentent des indices de fragilité numériques très supérieurs à l'indice départemental (deux fois plus élevé pour 4 d'entre eux) et dans une moindre mesure pour le quartier Pontreau Colline Saint-André dont l'indice est similaire à celui de la France hexagonale.
- Le faible niveau de qualification de la population, le non emploi et la part élevée des bénéficiaires des minima sociaux ainsi que de personnes immigrées sont des critères communs à un grand nombre de ces quartiers. La part de ces populations sont fortement surreprésentées par rapport à celles observées dans le département et la région.
- A l'inverse d'autres départements de la région, la question du vieillissement se pose peu parmi les QPV des Deux-Sèvres, à l'exception des Capucins à Thouars.

# Typologie des communes des Deux-Sèvres en lien avec l'indice de rupture face au numérique



Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**  
*Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie, taux de variation de la population*  
*Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire*
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**  
*Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole*  
*Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage*
- Classe 3 : Communes à fragilité modérées où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**  
*Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole*
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont surreprésentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**  
*Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel*  
*Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie*
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules,**  
*Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole*
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**  
*Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentales*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie*
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**  
*Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant*  
*Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie*

# Qui sont les populations en situation de rupture face au numérique dans les Deux-Sèvres ?



La typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires dont les dynamiques sont proches en termes de précarités socio-économiques de populations résidentes.

Une typologie de référence en 7 classes a donc été construite au regard des valeurs de la Nouvelle Aquitaine. Elle permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Dans le contexte des Deux-Sèvres, deux groupes de territoires apparaissent :

## 1. Les EPCI présentant peu de fragilités vis-à-vis à du numérique (groupe 1) :

La typologie permet d'apporter davantage de nuances quant aux caractéristiques des territoires et de mettre en avant les profils concernés ou non par les fragilités potentielles.

Concernant les 3 EPCI présentant peu de fragilités vis-à-vis du numérique, trois types de communes :

**1. Les communes où le risque d'exposition à la rupture vis-à-vis du numérique est faible (classe 1 et 2 en vert).** Il s'agit en grande partie des communes de la CA du Niortais mais également de communes du sud de la CC Val-de-Gâtine et du sud du Haut Val de Sèvre. Dans ces dernières résident plutôt des familles avec enfants, des propriétaires et des populations ayant des revenus élevés.

**2. Les communes en fragilités plus modérées** et liées à la présence de seniors, de personnes sans emploi, de monoparents ou bénéficiaires des minima sociaux (classes 3 en bleu clair et 4 en beige). Il s'agit de communes telles que Aiffres, Frontenay-Rohan-Rohan, Pamproux, Exireuil, Le Busseau, Beugnon-Thireuil ou encore Fenioux.

**3. Enfin, Niort, en tant que pôle urbain,** qui accueille une diversité de populations, dont 3 quartiers prioritaires. Il s'agit notamment d'habitants immigrés, de bénéficiaires de minima sociaux ou de personnes vivant seules.

## 2. Les communes présentant des profils contrastés (groupe 2) :

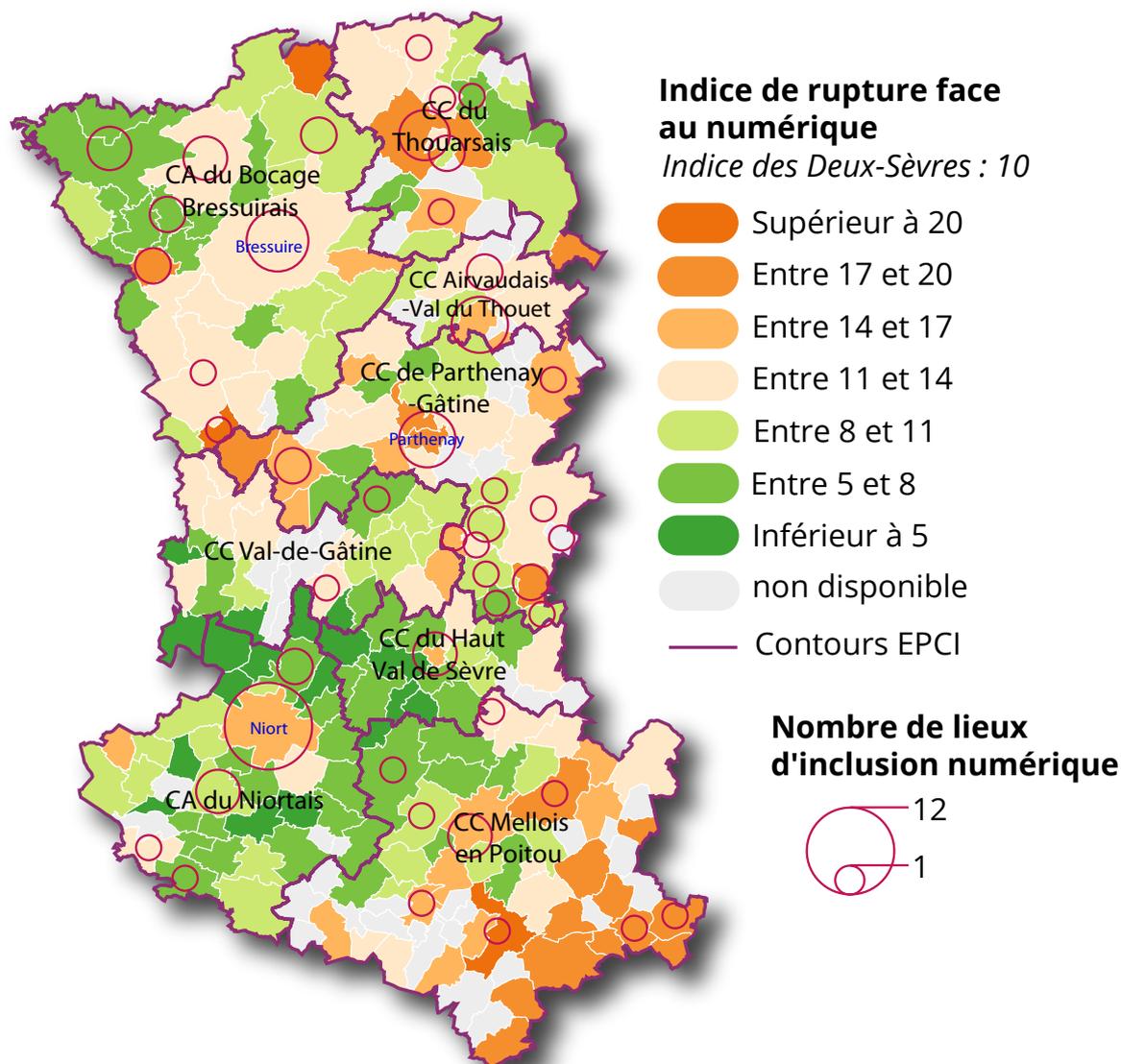
**1. Les communes dont les populations concentrent l'ensemble des critères de fragilité vis à vis du numérique.** Il s'agit des communes appartenant aux classes 6 et 7 (orange) notamment présentes dans la CC Mellois en Poitou mais également de communes telles que Thouars, Marnes, Airvault ou Parthenay. Dans ces territoires résident des personnes à faible niveau de vie, des seniors, des monoparents et des personnes seules. En découle alors des besoins d'accompagnement forts au numérique.

**2. Les communes qui présentent des fragilités potentielles modérées** en partie dues à la surreprésentation des bénéficiaires de minima sociaux ou de familles monoparentales vivant en logements sociaux (beige - classe 4, bleu clair - classe 3). Cela concerne des communes comme Bressuire, Argentonnay, Nueil-les-Aubiers, Loretz-d'Argenton ou encore Thénézay mais aussi une partie des communes de la CC Mellois en Poitou.

**3. Enfin, des communes présentant peu de fragilités numériques (classes 1 à 2, vert et vert clair).** Comme pour les communes du groupe précédent, on y trouve majoritairement des familles propriétaires et aux revenus élevés. Il s'agit des communes telles que Voulmentin, Mauléon, Louzy, Plaine-et-Vallées, Marcillé ou encore Fontivillié.

# Localisation de l'offre de médiation numérique des Deux-Sèvres

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024



## Quelle est l'offre locale de médiation au numérique des Deux-Sèvres ?

L'étude montre la diversité de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs des Deux-Sèvres.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

- Les Deux-Sèvres se caractérise par une offre globalement moins importante en matière d'accompagnement au numérique par rapport à l'offre régionale.

- Si sa moins grande densité est cohérente au regard d'un indice de fragilité numérique moins important dans certaines zones du territoire, un problème d'adéquation entre le besoin identifié et l'offre existante est cependant à relever dans certaines intercommunalités.

- En effet, même si l'offre existante est présente dans les communes aux fragilités élevées elle reste manquante dans d'autres communes aux indices de rupture potentiel également élevé. Comment renforcer le maillage existant pour renforcer la couverture de ces besoins ? Comment aller-vers les habitants ? Comment repérer leurs besoins ?

- La CC Val-de-Gâtine est dépourvue d'offres de formations de base aux outils numériques et d'offre aux potentialités offertes par le numérique (hors offre itinérante). Comment dans ce cas, renforcer ces actions, renforcer leur ancrage de façon à ce que les habitants fragiles ne connaissent pas un double handicap : celui d'être exposés aux fragilités numériques et celui de ne pas disposer de leviers pour renforcer leur autonomie en la matière et par là même leur pouvoir d'agir ?



# Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

1. Si l'indice de rupture potentielle vis-à-vis du numérique pointe une moins grande exposition des habitants à ce risque, il n'en reste pas moins que les populations du département sont très diverses. Certaines présentent en effet des fragilités importantes. Elles peuvent se situer dans des communes urbaines, mais aussi dans des couronnes rurales et peuvent être très diverses (séniors, bénéficiaires de minima sociaux, immigrés, personnes peu qualifiées, etc.).

*Comment dès lors identifier ces besoins et parvenir à développer des offres répondant à leur diversité ?*

2. Bien que les besoins potentiels soient bien moins importants qu'ailleurs, l'offre est à l'échelle de certains espaces du largement sous dimensionnée. C'est le cas notamment dans des secteurs dont les habitants présentent des fragilités potentielles importantes vis-à-vis du numérique.

*Comment pallier à ce déficit de réponses ? Comment accroître l'offre d'accompagnement ? Comment s'assurer que l'offre existante soit connue et lisible par les habitants concernés ?*

*Quels leviers mobiliser pour toucher des habitants vivant dans ces secteurs ruraux ou des enjeux de mobilité et d'isolement se posent avec davantage d'acuité que dans les territoires urbains ?*

3. Enfin, à l'échelle départementale se pose la question du renforcement de l'offre relative à la formation bureautique de base qui apparaît comme globalement sous doté par rapport aux tendances départementales.

*Comment diversifier l'offre d'accompagnement à ces outils ?*



## **Expert des politiques sociales dans les territoires**

Le Compas se développe depuis près de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

### **Nos engagements :**

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain

### **Contact :**

**Ugo SOUDRIE - Directeur d'études**

**[ugo.soudrie@compas-tis.com](mailto:ugo.soudrie@compas-tis.com)**

**06 71 44 64 56**

**[contact@compas-tis.com](mailto:contact@compas-tis.com)**

**Tél. : 02 51 80 69 80**



**[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)**